



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



Communiqué de presse

Politiques culturelles – Arts de la scène

L'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne rendent publique leur consultation du milieu des arts de la scène

La consultation du milieu vaudois des arts de la scène est aujourd'hui rendue publique par le Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud et le Service de la culture de la Ville de Lausanne. Dans un contexte d'autant plus fragilisé par les circonstances actuelles, cette étude démontre la précarité de la profession et des conditions de production péjorées. Les collectivités publiques partenaires entendent s'appuyer sur cette analyse pour élaborer ensemble une politique de soutien plus efficiente et favoriser ainsi la poursuite du développement d'une scène théâtrale et chorégraphique reconnue nationalement et internationalement pour sa vitalité, sa qualité et sa diversité.

Dans le cadre des réflexions qu'ils mènent quant au renforcement de leurs politiques de subventionnement respectives, l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne se sont associés pour lancer en 2018 une consultation du milieu vaudois des arts de la scène. Consultante indépendante, Aline Delacrétaz avait alors été mandatée pour rendre compte de son analyse des dispositifs de soutien à la scène indépendante lausannoise et vaudoise. Sa démarche a notamment consisté en une large consultation du milieu par le biais d'entretiens avec plus de 60 professionnel.le.s de la scène. Leurs constats et leurs propositions ont été regroupés et ont permis d'esquisser de premières pistes de réflexion.

Plus de 170 compagnies professionnelles indépendantes sont actives dans le canton de Vaud, 75% d'entre elles étant établies à Lausanne. Portée par des institutions théâtrales fortes, cette scène théâtrale et chorégraphique est reconnue pour sa vitalité, sa qualité et sa diversité, comme en atteste sa reconnaissance et son rayonnement en Suisse et à l'étranger. Néanmoins, cette consultation confirme que cette densité n'est pas sans poser de grandes difficultés à la stabilité et au développement des compagnies. La précarisation de la profession est importante, alors que les conditions de production tendent à se péjorer avec des engagements et des accès aux plateaux de théâtres qui se réduisent.

Sur la base de cette analyse et des pistes de réflexion qui la concluent, le Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud et le Service de la culture de la Ville de Lausanne prévoient d'élaborer ensemble et en concertation avec le milieu une redéfinition de leurs politiques de soutien aux compagnies indépendantes. Des pistes concrètes seront discutées une fois que la situation sanitaire actuelle se verra stabilisée. Sont notamment envisagées diverses mesures favorisant les conventions de subventionnement, les résidences, les coproductions et la diffusion, permettant ainsi de meilleures conditions de production. La mission des théâtres, le rôle des commissions consultatives de l'Etat de Vaud et de la Ville de Lausanne ainsi que le calendrier de dépôt des demandes seront également examinés et discutés.



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



Communiqué de presse

Le milieu des arts de la scène est sévèrement touché par la crise actuelle. L'Etat de Vaud a renforcé son soutien dans le cadre de l'Ordonnance sur l'atténuation des conséquences économiques du coronavirus (COVID-19) dans le secteur de la culture et poursuit son indemnisation des compagnies ayant subi des dommages financiers à cause d'annulations ou de reports de spectacles. Par ailleurs, la Ville de Lausanne propose dans le cadre de son plan de relance pour la culture des soutiens ciblés aux compagnies indépendantes ainsi qu'une « Semaine des arts de la scène » du 20 au 23 août. Dix spectacles pour 42 représentations y sont proposés gratuitement au public, sur inscription via www.culturedebout.ch.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud
Bureau de la communication de la Ville de Lausanne

Lausanne, le 20 août 2020

RENSEIGNEMENTS:

- Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat, cesla.amarelle@vd.ch, 021 316 30 65
- Grégoire Junod, Syndic de Lausanne, gregoire.junod@lausanne.ch, 021 315 22 00
- Nicole Minder, cheffe du Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud, nicole.minder@vd.ch, 021 316 07 40
- Michael Kinzer, chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne, michael.kinzer@lausanne.ch, 079 474 00 62